

Canadiens une source de renseignements impartiaux sur tous les aspects de la vie canadienne.

On espérait que la bibliothèque nationale coordonnerait ses efforts avec ceux des bibliothèques universitaires, comme aussi, par l'entremise d'un conseil consultatif, avec ceux des bibliothèques provinciales. A mon avis, si la bibliothèque nationale n'a pas œuvré avec un maximum d'efficacité en dépit des splendides installations dont elle dispose, c'est entre autres que le gouvernement a trop tardé à nommer un conseil consultatif.

Ce soir, je voudrais que quiconque parlera au nom du gouvernement me donne la raison du retard. J'ai laissé entendre l'autre jour, dans la question que j'ai posée, que ce pourrait être parce que le secrétaire d'État est occupé à établir un autre service d'information appelé Information Canada. J'ai parlé de ce centre d'information comme d'un instrument de propagande par excellence pour le gouvernement. Pourquoi tant insister sur Information Canada et pourquoi rabaisser une institution aussi importante que la Bibliothèque nationale du Canada?

Je ne sais pas ce qu'Information Canada fait pour diffuser la connaissance aux Canadiens de toutes les régions. Mais j'ai étudié son dernier rapport d'activité paru en octobre et j'ai remarqué que le centre national de renseignements établi ici à Ottawa a reçu quelque 176 communications, soit une moyenne de huit par jour, sur des sujets aussi importants que les félicitations à l'honorable Martin O'Connell pour sa nomination au cabinet, une plainte que Toronto doit attendre trop longtemps la documentation de la librairie et une autre sur la futilité du rôle de rétroaction d'Information Canada.

C'est encore une question de respecter les priorités. La Bibliothèque a sûrement, comme source impartiale d'information et comme centre national de renseignements, préséance sur ce que je me permets d'appeler le bureau de propagande gouvernementale «de dernière heure» qu'est Information Canada. J'espère qu'on nous donnera l'assurance ce soir que le conseil consultatif sera établi pas «très bientôt» comme on nous l'a dit il y a un an, mais dans l'immédiat, afin que cette institution vitale qu'est la Bibliothèque nationale du Canada, joue pleinement son rôle de centre d'information véritable et impartial.

• (10.10 p.m.)

M. Gerald Richard Cobbe (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, les consultations avec tous les partis intéressés, au sujet de l'établissement du conseil consultatif de la Bibliothèque nationale, sont terminées. Nous voyons actuellement à ce que tous les postes vacants de nos organismes soient remplis et le conseil consultatif de la Bibliothèque nationale est considéré comme une priorité. Le député peut donc s'attendre à ce que tout soit réglé avant le printemps de 1972.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Régulé?

LES TRANSPORTS—LE PROJET METRO CENTRE À TORONTO—LES CONSULTATIONS TRIPARTITES AU SUJET DE LA VOIRIE

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, vendredi dernier, j'ai posé une question au ministre des Transports (M. Jamieson) au sujet d'un projet qui doit avoir d'importantes répercussions sur le grand Toronto et même sur l'ensemble du Sud de l'Ontario—un projet géant d'un milliard de dollars, qui d'ici dix ou 20 ans,

occupera un rang primordial dans l'avenir de la ville. Je veux parler du projet Metro Centre de Toronto.

On se propose d'édifier un complexe urbain sur 190 acres de terres disponibles les plus importantes dans le voisinage de Toronto. Il est question d'y construire 50,000 bureaux, 20,000 logements, d'affecter à un autre usage l'ancienne gare Union que bien des visiteurs à Toronto connaissent, et d'incorporer l'immeuble d'une façon ou d'une autre dans le programme. Vu l'importance de ce projet de deux milliards de dollars, j'ai demandé au ministre si le gouvernement établirait un comité intergouvernemental chargé de collaborer avec les autorités intéressées, pour résoudre les problèmes que soulève cette entreprise.

Le ministre a dit qu'il y avait eu des consultations avec les parties au projet, en ce qui concerne les différents aspects du transport, bien qu'il ne fût pas sûr qu'une équipe officielle eût été formée, intergouvernementale ou interministérielle. J'ai trouvé la réponse du ministre très peu satisfaisante, mais je lui suis très reconnaissant de s'être montré disposé à discuter avec tous les groupes intéressés du rôle du gouvernement fédéral dans le projet.

Le rôle du gouvernement fédéral embrasse trois secteurs principaux. Le premier est le transport. Il s'agit de l'expansion des chemins de fer, C.N. et C.P. De nombreuses études ont été faites à ce sujet, et j'aimerais qu'on dévoile au public les résultats de ces études, et notamment qu'on indique la façon dont le développement de la région s'en trouvera touché. Le ministre a-t-il cherché, dans ses entretiens avec les entrepreneurs, à obtenir des sauvegardes suffisantes à l'égard d'un meilleur service ferroviaire pour les banlieusards? Songe-t-il à réserver des emprises pour des moyens de transport de l'avenir comme par exemple, des véhicules circulant sur des coussins d'air?

Le deuxième domaine auquel le gouvernement s'intéresse est l'habitation. Il y a quelques jours à peine, le président de la SCHL a signalé la grave pénurie d'habitations à Toronto. Ce programme prévoit-il des logements dont on a le plus besoin? Un des plus grands besoins de cette région, c'est l'habitation à loyer modique. Le programme sera-t-il élaboré sur cette base ou sera-t-il destiné à produire le bénéfice le plus élevé possible?

Du point de vue fédéral, le problème de la pollution est une autre question extrêmement importante. Quel effet les eaux usées de 20,000 habitations particulières et de 50,000 employés de bureau vont-elles avoir par rapport au problème de la pollution dans ce secteur qui est, dès à présent, une sorte de zone souillée rendue inhabitable par les odeurs nauséabondes provenant de l'usine de traitement des eaux d'Ashbridge Bay.

Ces trois aspects du problème, à savoir les transports, l'habitat et la pollution concernent, tous trois, le gouvernement fédéral et le public tient à savoir s'il y a ou non coordination dans les initiatives qui sont prises, si ces questions font ou non l'objet d'une action planifiée et si les projets et les arrangements que les lotisseurs comptent soumettre à la ville de Toronto prendront suffisamment en considération l'évolution future dans ce domaine. Il est d'une importance extrême que le public participe à ce programme. Le groupe de planification de la ville de Toronto a été court-circuité par le conseil municipal. Des arrêtés spéciaux relatifs à ce problème ont écarté les mesures de sauvegarde contenues dans la législation provinciale. Il importe que la perspective fédérale s'ouvre à la participation, à la connaissance et à l'engagement de la population.